



Vigilance sur l'entrisme

Etat s'inquiète d'un « islam municipal » et les listes communautaires aux élections de mars. Et dans certaines villes, selon les autorités, le phénomène reste à ce stade très minoritaire.

Thomas Poupeau

« PFF, J'EN AI MARRE de ce sujet. Je veux une campagne apaisée... » Quand il décroche son téléphone, Patrick Chaimovitch ne cache pas son agacement. Encore quelqu'un qui veut lui parler d'entrisme à Colombes, la ville des Hauts-de-Seine qu'il dirige depuis 2020. « Vous n'avez pas de preuve ! », tonne le maire sortant écologiste. En réalité, il y a bien des faits, comme l'éviction récente de Stéphane Tchouhan, son directeur de cabinet, sous l'impulsion du préfet des Hauts-de-Seine, Alexandre Brugère.

En cause : outre son poste en mairie, ce converti dirigeait ce qui s'apparente à une école coranique, où s'affichaient des posters de gens sans visage, caractéristique d'un islam radical. Pas écarté pour ce motif, jure l'édile, mais les services de l'État sont sûrs de leur fait, ciblant ce collaborateur qui mêlerait allègrement « social, éducatif, religieux et politique ».

Selon nos informations, ils auraient aussi dans le viseur huit élus de sa majorité, notamment liés à des degrés divers à l'association Musc, qui gère une salle de prière jugée « rigoriste » par les renseignements territoriaux. Résultat, la quatrième plus grande ville des Hauts-de-Seine a sa place dans le rapport du ministère de l'Intérieur, publié en mai, intitulé « Frères musulmans et islamisme politique en France ». La commune est aussi citée dans la récente commission d'enquête parlementaire sur les liens entre politiques et

islamistes. À deux mois des municipales, un habitué de l'Intérieur prévient : il faudra une « vigilance accrue » au scrutin pour prévenir tout « entrisme », c'est-à-dire l'élection ou la nomination à des postes clés, dans les villes, d'individus animés par des arrière-pensées religieuses ou communautaires.

« Les formations politiques doivent faire le ménage »

Beauvau fait savoir qu'il est trop tôt pour se prononcer sur l'étendue de cette problématique, d'autant que le dépôt des listes n'intervient qu'à partir du 12 février. Sous couvert d'anonymat, une source chiffrée à « quelques dizaines » le nombre de communes concernées, sur 35 000. « Ce n'est pas tant les listes communautaires revendiquées qui sont à craindre, car elles atteignent rarement des résultats probants, que la présence de personnes pratiquant l'entrisme pour intégrer des listes municipales. C'est une façon habile de faire prospérer des écosystèmes islamistes locaux », explique le député LR Xavier Breton, à l'origine d'une proposition de résolution visant à lutter contre l'entrisme islamiste dans les communes.

Certains préconisent une solution radicale. « Les renseignements doivent passer au crible les candidatures douteuses », demande Gilles Platret, maire (DVD) de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). « Toutes les lois, [tous les] décrets, juges ou préfets n'effaceront pas la nécessité pour les partis politiques de lutter contre ces idéologies, à commencer par l'entrisme aux municipales. Chaque formation politique, chaque commission d'investiture doit faire le ménage », met-il en garde le Premier ministre, Sébastien Lecornu, en novembre.

Outre la présence de radicaux sur des listes, les autorités scrutent le risque d'une approche plus pernicieuse de certains « relais d'influence » auprès des élus. Exemple à Dijon (Côte-d'Or), où la proximité affichée de Mohamed Ateb avec la majorité de Nathalie Koenders (PS), dont fait partie l'ancien maire de la

ville, François Rebsamen, interroge les opposants. Cet ex-responsable de l'UOIF (Union des organisations islamiques de France) – la branche française des Frères musulmans dans les années 1980 – a rendu hommage à Youssef al-Qaradawi sur ses réseaux en 2022. Un Égyptien connu comme l'inspirateur de la pensée frériste, expert en apologie de l'homophobie, de l'antisémitisme et de la violence d'un mari sur sa femme.

Mohamed Ateb, aussi lié à l'ITESH, l'institut bourguignon de formation d'imams fermé par Beauvau pour des soupçons de radicalisation, était aux vœux de la majorité... et Rebsamen l'assume : « C'est un ami ». L'ex-ministre tacle « des ragots d'extrême droite », expliquant qu'il est « un interlocuteur régulier des pouvoirs publics pour le culte musulman ».

« De la drague électorale »

Outre l'entrisme, les renseignements scrutent les listes communautaires, « qui se présentent sur la base d'une affiliation spécifique, notamment religieuse », selon le politologue Antoine Jardin, ne souhaitant s'adresser « qu'à une partie spécifique de la population ». En 2019, Xavier Bertrand et Bruno Retailleau voulaient interdire ces listes, arguant du risque d'un repli communautaire. « Il devrait y en avoir lors des municipales. Le droit électoral offre peu d'outils pour s'opposer à ces listes », indiquait le 6 janvier le

ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez. « dans la mesure où l'entrisme islamiste ne prend pas forcément la forme d'appels à la haine, à la discrimination ou à la violence ».

Au moins deux sont déjà identifiées, à Nanterre (Hauts-de-Seine) et à Venissieux (Rhône), sous la bannière de l'Union des démocrates musulmans de France (UDMF). Même si la tête d'affiche, Najib Azergui, lui-même candidat à Nanterre, refuse le terme. « Notre électoral ne demande pas des mosquées partout, ironise-t-il. Ce qu'il veut, ce sont des écoles publiques qui ne soient pas de seconde zone ! » Alors pourquoi intégrer au nom de sa formation une confession religieuse, si ce n'est pour draguer des fidèles ? « L'idée est de réaffirmer que les musulmans, parqués dans des no man's land depuis des décennies, fait-il valoir, ne sont pas des citoyens de seconde zone ».

Autre exemple à Strasbourg (Bas-Rhin), où le candidat Cem Yoldas a fait imprimer ses tracts en turc et en arabe pour s'adresser, dit-il, « à tous les Strasbourgeois ». « C'est de la drague électorale, basée sur un modèle communautaire », lâche une source au sein de la majorité (EELV). « Rien à voir : c'est politique et pragmatique. On dit aux gens : soyez fiers de ce que vous êtes, aucune langue n'est sale. Deuzio, tout le monde ne maîtrise pas très bien le français, et on veut que chacun puisse s'inscrire dans les débats », explique l'ancien

« Quelques dizaines » de communes seraient concernées, sur les 38 000 engagées dans les élections municipales.

porte-parole de la Jeune Garde antifasciste, qui rappelle que ses tracts ont aussi été édités « en français et en alsacien ».

Ces listes font, à ce stade, des scores très bas : 0,13 % aux européennes de 2019 pour l'UDMF, par exemple. Selon Franck Frégosi, il ne faut pas « fantasmer » sur le risque global d'entrisme. S'il concède « des cas individuels », l'expert, auteur de « Gouverner l'Islam en France » (Éd. Seuil), rappelle « qu'aucune étude ne prouve une stratégie coordonnée pour le scrutin à venir ».

Souvent pointée du doigt, l'association Musulmans de France, nouveau nom de l'UOIF, se défend de toute stratégie. « On ne s'intéresse qu'à l'organisation du culte, nous jure Makhlof Mamèche, le président. Il n'y a aucun projet électoral secret ! » Selon le rapport Beauvau, leur noyau dur représenterait « 400 à 1 000 personnes » dans l'Hexagone. En clair, une force de frappe limitée à l'échelle nationale... mais « hélas, une suspicion à tous les étages à propos des musulmans », peste Tareq Oubrou, l'imam de Bordeaux (Gironde), ancien radical devenu interlocuteur régulier des pouvoirs publics, qui rappelle que « l'immense majorité des candidats musulmans sont compétents et de bonne foi ».

« Les renseignements doivent passer au crible les candidatures douteuses »

Gilles Platret, maire (DVD) de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

« Ce n'est pas tant les listes communautaires qui sont à craindre que la présence de personnes pratiquant l'entrisme pour intégrer des listes municipales », prône le député LR Xavier Breton (mars 2025).



ARABAVIC/VICTOR